

# LE FINANCEMENT DE LA CONSTRUCTION

## DES CATHEDRALES GOTHIQUES

Extraits de la conférence donnée par **Françoise BIOTTI-MACHE**, docteur d'Etat en Histoire du droit

*Propos recueillis par Anne-Marie MARECHAL*

Article reproduit avec l'aimable autorisation des **Amis de la cathédrale de Chartres**

*« L'argent est, dit-on, le nerf de la guerre, mais il est aussi le moyen indispensable à l'édification des grands édifices et monuments. Dans ce domaine, les cathédrales européennes s'inscrivent parmi les plus importantes œuvres de l'humanité. Les carriers et les charretiers du Moyen Age ont remué plus de pierres que les bâtisseurs des pyramides. Dans la plupart des cas, édifier une cathédrale dure des décennies, voire des siècles. Le nombre de métiers impliqués peut atteindre quelques dizaines et il fallut des centaines d'artisans, de ceux qu'on appelle les ouvriers, doués d'une volonté inflexible mue par une foi sans faille pour mener à bien de tels ouvrages.*

*Tout cela coûte cher, très cher; d'abord pour démarrer la construction, puis pour maintenir les travaux dans la durée jusqu'à l'achèvement. Les évêques, les chanoines principalement, furent de formidables mobilisateurs de capitaux et nous allons tenter de comprendre comment ils s'y prirent. »*

**Françoise Biotti-Mache**

### **Les cathédrales romanes**

Les V<sup>e</sup> et VI<sup>e</sup> siècles voient la domination du monachisme en Europe : les dons accordés à l'Eglise vont aux monastères ; ils sont riches mais l'argent dont ils disposent est donné en priorité aux œuvres de charité, il n'est pas destiné à la construction d'édifices. A cause des invasions barbares, les villes se protègent en se resserrant à l'intérieur de leurs murailles, il reste peu de place pour les cathédrales : les cathédrales romanes sont petites, solides, construites en pierre, leurs fenêtres, de petite taille, n'ont pas de vitraux. Leur financement, plus modeste que celui des grandes cathédrales gothiques, est assuré par les rois et les princes. Pépin le Bref verse des sommes considérables pour la réédification de la cathédrale de Clermont-Ferrand, Charlemagne finance la construction de nombreuses cathédrales

romanes, les Ottoniens en Allemagne, Guillaume le Conquérant en Angleterre et en Normandie font de même.

En 312, avec l'édit de Milan, édit de tolérance, l'empereur Constantin décrète la fin de la persécution contre le christianisme. Il s'appuie sur les évêques pour gouverner, fait des évêques des juges, « *judices ordinari* », instaure la justice ecclésiastique. L'évêque devient le défenseur de la cité. L'évêque de Reims Remi, par les relations qu'il entretient avec Clovis, amène celui-ci à la conversion vers 496. En recevant l'onction sacrée à Reims, Clovis devient le premier roi barbare chrétien.

Les invasions normandes provoquent d'immenses destructions : le vandalisme des Normands détruit ce que les moines avaient construit (le monastère de Noirmoutier par exemple, fut détruit dix-sept fois), Pour se protéger, les cathédrales deviennent de véritables forteresses. De nombreux incendies détruisent un grand nombre d'édifices.

### **Les cathédrales gothiques**

Les documents, archives et comptes de Fabriques relatifs à la construction des cathédrales gothiques ont pratiquement tous disparu. Les historiens disposent de cartulaires, de recueils, de testaments, de titres de propriétés. Bien souvent seuls les comptes de réparations datant des XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles nous sont parvenus. La cathédrale d'Autun fait exception : les comptes de Robert Clavel pour les années 1294-1295 ont été conservés. On sait aussi que le roi Henri III a financé la construction de l'abbaye de Westminster en payant lui-même les ouvriers afin que le chantier interrompu puisse reprendre, qu'un élan populaire suscita à Milan une abondance de dons qui permirent l'édification de la cathédrale... A cette époque la comptabilité est simple : recettes d'un côté, dépenses de l'autre. La comptabilité en partie double n'est fixée qu'au XV<sup>e</sup> siècle (1494) par le premier manuel du mathématicien italien Lucas Pacioli.

A partir du XI<sup>e</sup> siècle, avec la fin des invasions, la fin des guerres privées, débute une ère économique favorable : l'autorité royale est reconstruite, le droit romain redécouvert. Cette période de « la Trêve de Dieu, de la Paix de Dieu » voit la réouverture des routes des croisades vers l'Orient, les villes éclatent hors de leurs murailles. On assiste à une renaissance urbaine, au développement de la bourgeoisie, du commerce, à la multiplication des richesses, à une explosion démographique. Les cathédrales romanes sont désormais trop petites.

**Les acteurs de la construction des cathédrales gothiques sont** : le maître d'œuvre (architecte ou intendant ouvrier), le maître d'ouvrage (la Fabrique, composée du chapitre canonial et de laïcs, promoteur, commanditaire), le maître de l'œuvre (*operarius* ou trésorier secrétaire, doyen du conseil de la Fabrique), le maître de l'ouvrage (évêque, *episcopos*, depuis les débuts du Christianisme, puis *judex ordinarius* et souvent *defensor civitatis* à partir du IV<sup>e</sup> siècle).

Les cathédrales romanes ont été une sorte de trait d'union entre les sanctuaires gallo-romains et les cathédrales gothiques qui sont le plus souvent édifiées sur les restes des constructions romanes. Suger, l'abbé de Saint-Denis, préconise le réemploi des pierres des sanctuaires gallo-romains : ces pierres déjà consacrées peuvent être réutilisées. La Réforme grégorienne (XI<sup>e</sup> siècle) amène Suger le premier et les autres commanditaires à sa suite, à « ouvrir » la cathédrale, à faire entrer la lumière « Fiat lux ! ». L'arc ogival apparaît, les baies s'agrandissent et se parent de vitraux, on découvre les matières précieuses. La cathédrale est la première réalisation terrestre de la Jérusalem céleste et/ou de La Cité de Dieu de Saint Augustin.

Chaque évêque veut pour son diocèse la cathédrale la plus belle, la plus haute... Une rivalité redoutable naît entre les évêques, rivalité qui les conduit à toujours plus d'audace... jusqu'à l'effondrement du chœur de la cathédrale de Beauvais.

En France, les rois ne financent pas ou peu les cathédrales, par contre, les évêques, la Fabrique et aussi la bourgeoisie engagent des fonds pour leur construction. Pour restaurer le pouvoir royal, Louis VI et Louis VII, aident les villes et accordent des privilèges (au Mans, par exemple, le roi accorde le droit de franchir un mur antique pour construire la cathédrale).

Suger est à la fois un théologien, le ministre des Rois et surtout un économiste. Pour financer son abbaye, Suger fait preuve d'un sens minutieux de l'économie : pendant vingt ans il gère au mieux les terres de son abbaye. Il veut que son abbaye soit un témoignage de la pensée antique. Il retrouve la trilogie du Beau, du Juste, du Bon. Son abbaye a été construite en dix ans. Suger meurt en 1151.

### **Le rôle de l'évêque dans la construction des cathédrales**

L'évêque a en charge la communauté des chrétiens. C'est lui le maître de l'ouvrage. Pour faciliter la construction de sa cathédrale, il doit solliciter l'autorisation du roi et surtout obtenir celle du Pape, inscrite dans le Décret de Gratien (1040), déterminée par la constitution de la Dotation, sorte de capital financier garant du bon démarrage de la construction et suffisant pour subvenir aux besoins du diocèse, inscrite dans la législation pontificale au XIII<sup>e</sup> siècle (Décrétales de Grégoire IX).

Le patrimoine ecclésiastique est majoritairement constitué de terres (ce qui rend difficile la mobilisation de capitaux) ; s'y ajoutent les bénéfices ecclésiastiques de l'évêque et les prébendes des chanoines du chapitre cathédral (les chanoines sont, pour nombre d'entre eux, des gens riches, puissants qui possèdent des terres, qui ne discutent pas l'autorité de l'évêque mais qui n'hésitent pas à s'opposer à lui sur le plan juridique et administratif. (Au VIII<sup>e</sup> siècle par exemple, l'évêque de Metz, Chrodegang, fixe le premier régime canonial « Regula canonicorum » ; avec l'aide financière de Pépin le Bref, il réalise les travaux de reconstruction de la cathédrale).

En 817, Louis le Pieux soumet les chanoines au vœu de chasteté mais pas au vœu de pauvreté. Les chanoines s'organisent : ce sont de véritables hommes d'affaires ; au sein du chapitre, chacun a son rôle, doyen, chancelier, trésorier, chantre, procureur ou proviseur (qui s'occupe des finances). Le nombre des chanoines grandit.

Le chapitre a la haute main sur les adjudications et les expropriations qui coûtent très cher, mais qui sont nécessaires car la superficie des cathédrales gothiques est considérablement plus grande que celles des édifices romans. La cathédrale est intégrée dans un bourg canonial parfois très important comme à Chartres. Il comprend la résidence de l'évêque, celle des chanoines et à l'instar de Byzance, hostellerie et hospice car l'Église a en charge la charité et la santé du peuple. Pour la construction du bourg canonial les évêques engagent des dépenses supplémentaires importantes.

Autre source de revenus l'autorisation d'enterrer dans la cathédrale qui se négocie et génère des revenus non négligeables.

### **Quelles sont les dépenses engagées lors de la construction d'une cathédrale ?**

Elles concernent principalement trois postes : les hommes (la main d'œuvre), les matériaux, le charroi (le transport des matériaux).

#### **• Les hommes**

Certains architectes, les maîtres bâtisseurs sont très connus et très bien payés. La multiplication des chantiers leur offre de belles opportunités. Les maçons, sculpteurs, tailleurs de pierre sont en nombre insuffisant. L'ouvrier chargé de l'emploi du mortier, celui qui doit coller les pierres, les ajuster, appartient à une catégorie très bien rémunérée. Le « *lapicida* », homme de la technique, est celui qui connaît la pierre, la taille, la sculpture. (À Chartres on trouve la signature de Robertus, ouvrier lapidaire en plusieurs endroits de la cathédrale.)

#### **• Les matériaux**

**Le bois** (chênes et hêtres principalement) est nécessaire au « bâti » de la cathédrale et à la charpente ; la cendre du bois de hêtre entre dans la composition des vitraux. Le bois est aussi utilisé pour fabriquer les engins de levage (voir les Carnets de Villard de Honnecourt), pour les échafaudages, pour les stalles sans oublier le chauffage et l'approvisionnement des forges. On assiste à une déforestation massive.

On est obligé d'aller chercher le bois de plus en plus loin ce qui élève le coût du travail. Dans la deuxième moitié du XIII<sup>e</sup> siècle, on doit faire face à une véritable pénurie de bois.

**La pierre** : son transport est coûteux. Les charrois sont tirés par des bœufs (hommage leur a été rendu à la cathédrale de Laon). On exploite les carrières proches (en Normandie, la pierre de Caen sert à la construction de l'abbaye aux Hommes et de l'abbaye aux Dames), ailleurs, on s'est servi du grès rose à Conques... A cette époque quatre-vingts cathédrales ont été construites, plus de 500 grandes églises et plus de 1000 petites chapelles : la pénurie de pierres contraint les maçons à employer des pierres de petit (*minimis lapillis*) et de moyen (*quadris lapidibus*) appareil.

**La brique** : on utilise la brique dans le nord de la France et à Albi, là où il n'y a pas de carrière.

**Les métaux** : fer, bronze, et plomb (pour les vitraux et la couverture).

**Les matières chimiques** : oxydes, acides, et colorants, tels que la guède (colorant bleu qui a fait la richesse des Amiénois), le murex (on obtient le rouge à partir du murex qui a fait la richesse des marchands vénitiens) ; l'alun ; la chaux.

Il faut aussi faire face à des dépenses nouvelles : on a besoin de parchemins (on a recours aux palimpsestes : réemploi de parchemins grattés), de reliques ; on constitue les trésors (Suger veut des pierres précieuses pour son abbatale, Jérusalem céleste).

Autres dépenses extraordinaires les dégâts provoqués par les incendies. Au cours des temps, les incendies ont provoqué des dégâts considérables : pour chaque reconstruction, il faut trouver de nouveaux fonds. Sur 80 cathédrales construites en France, 30 ont flambé. Chartres, par exemple, a subi 6 incendies. Malgré la multiplication des incendies, les évêques se sont toujours obstinés à reconstruire les cathédrales, à y engager toutes les réserves de leur diocèse.

A Mayence, par exemple, un incendie s'est déclaré le jour même de la consécration de la cathédrale. Les flux d'argent renforcés par la foi, par la richesse des évêques, ont permis ces reconstructions successives.

### **D'où vient l'argent nécessaire à la construction des cathédrales ?**

La dîme prélevée sur les revenus des paysans est la redevance qui rapporte le plus. Autres sources de revenus le péage et la grande coutume des vins, les profits de justice, le cens, la redevance sur les grains le droit de dépouille, de charnage, les quêtes (pour lesquelles l'autorisation pontificale est requise). Les « *questores* » qui sont parfois des fraudeurs ou des faux questeurs parcourent les diocèses. Les testaments ou legs pieux que les évêques ont quasiment rendus obligatoires, sont également source de revenus, obligation pour les condamnés et les lépreux de faire un legs dont les exécuteurs testamentaires sont les ecclésiastiques. Des troncs sont disséminés en dehors des lieux saints.

Les ventes d'Indulgences contre lesquelles Luther s'est élevé en 1517 en affichant ses « 95 thèses » sur les portes du château de Wittenberg, sont une autre source de revenus. Quand les évêques ont besoin d'argent, ils demandent au pape une Bulle d'indulgence. Clermont-

Ferrand, Bourges, Narbonne ont bénéficié de ce mode de financement. A Rouen, la dispense de jeûne accordée moyennant finance pour la période de carême aurait permis la construction de la Tour de Beurre.

Les Médicis accordent prêts et dons à l'Église. Autre exemple la cathédrale de Dijon a bénéficié de prêts de marchands siennois et vénitiens, véritables intermédiaires entre le monde oriental et l'Occident qui spéculaient en faisant des montages financiers

Les contributions spécialisées destinées en particulier au financement des vitraux ont souvent été apportées par les différentes corporations d'artisans, Chartres en est un exemple. Les reliques, objets de dépenses colossales, sont aussi source de revenus : plus elles sont rares, plus elles s'approchent du Christ (Tunique de la Vierge, chef de saint Jean Baptiste, morceaux de la Sainte Croix, couronne d'épines), plus les pèlerins viennent nombreux car meilleure sera leur intercession.

Vers 875, Charles II le Chauve fait don à la cathédrale de Chartres de la relique insigne du Voile de la Vierge ou Chemise de la Vierge, don d'une valeur exceptionnelle qui est à l'origine de la venue d'une multitude de pèlerins

L'intercession des saints qui ont l'oreille du Christ, est une réponse au désarroi des gens de l'époque, ces reliques sont leur seule raison de vivre. Elles font aussi l'objet d'un véritable trafic. L'évêque d'Amiens, par exemple, envoie des émissaires en Orient. La mère de l'empereur Constantin, l'impératrice Hélène part en Palestine, recueille les restes de la Vraie Croix, les rapporte à Byzance. On morcelle les reliques, on les multiplie (Agnus Dei). Après le pillage de Byzance en 1204 par les Croisés, des milliers de reliques sont rapportées en Occident, rentrent dans les trésors des cathédrales et constituent leur dotation.

Les Décrétales de Grégoire IX promulguées depuis le 3<sup>e</sup> Concile du Latran jusqu'en 1234 fixent la codification du Droit canon. Les lieux de miracle deviennent des lieux de pèlerinage vers lesquels les dons affluent. Chaque autel de nos cathédrales doit, en principe, contenir une relique.

## **Conclusion**

La construction des cathédrales a fait naître de nouvelles formes d'architecture. L'art du vitrail, la sculpture, l'orfèvrerie se sont développés. Les évêques y ont gagné en notoriété, pouvoir et respect (malgré la rivalité qui s'est parfois installée entre eux). La population a trouvé un nouveau lieu de vie, plus grand, plus beau, plus hospitalier.

Ces monuments magnifiques témoignent de la foi des populations et de leurs multiples capacités artistiques et artisanales. Ils ont apporté aux villes qui les abritent profits et développement. Autrefois sources de dépenses gigantesques, les cathédrales sont hier comme aujourd'hui sources de richesse. Nombre de villes trouvent dans leur cathédrale le moteur de leur économie. L'incendie de Notre-Dame de Paris a montré l'attachement profond des populations à leurs cathédrales.